



## AVIS PUBLIC

**Avis public** est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière qu'une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu :

**Lundi 31 janvier 2022 à 19 h**  
**Les modalités de présentation de la séance seront en fonction des mesures en vigueur**

Les seuls sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

- Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022
- Présentation et adoption du plan triennal des immobilisations pour 2022-2023 et 2024

Donné à Danville, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2021.

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC**

Je, soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 10 janvier 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA